

NSC Groupe

Société anonyme au capital de 7 905 520 €
Siège social : 170, rue de la République – 68 500 GUEBWILLER
RCS COLMAR : 915 420 491

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 1^{ER} SEMESTRE 2024

établi en application du Code Monétaire et Financier L 451-1-2,III comportant le règlement général de l'AMF 222-4, 222-5 et 222-6 et en application du Code de Commerce L232-7 al. 3 et du Code de Commerce R232-13

SOMMAIRE

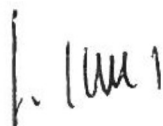
- A. Attestation du rapport financier semestriel**
- B. Rapport semestriel d'activité et perspectives**
- C. Comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2024**

A. Attestation du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, développé au paragraphe C ci-après, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Guebwiller, le 20 septembre 2024

Le Président Directeur Général
Pascal ROUHAUD



B. Rapport semestriel d'activité et perspectives

Comptes consolidés 2024 (établis selon le règlement ANC n° 2023-02)

Les comptes consolidés au 30 juin 2024, arrêtés lors du conseil d'administration du 20 septembre 2024, n'ont pas été audités par les commissaires aux comptes, conformément à la réglementation.

<i>en '000 €</i>	1^{ER} SEMESTRE 2024	1^{ER} SEMESTRE 2023
Chiffre d'affaires	33 605	30 337
Résultat d'exploitation	1 406	-1 208
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Résultat financier	-227	29
Résultat exceptionnel	274	768
Impôts sur les résultats	3	-346
Résultat net des sociétés intégrées	1 456	- 757
Résultat des activités abandonnées	0	0
Résultat net consolidé	1 456	- 757
Résultat net (part du Groupe)	1 418	-816

Le chiffre d'affaires, en hausse de 11%, a bénéficié de la situation favorable du secteur Fiber to yarn :

- La progression de 12% du secteur Fiber to yarn reflète des carnets de commandes bien garnis en début d'exercice ainsi qu'une bonne maîtrise des plannings de livraison sur le semestre. N.Schlumberger a également expédié au 1^{er} trimestre le solde d'une importante commande turque livrable en 2023,
- La baisse de 14% du chiffre d'affaires de Fonderie Schlumberger traduit le ralentissement des entrées de commandes constaté depuis le 2^e semestre de l'année passée,
- Monomatic a enregistré une diminution de 12% de sa facturation avec un seul projet conséquent expédié sur le semestre écoulé.

Le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre, qui était négatif depuis 2019, est redevenu bénéficiaire cette année à 1 406 K€, confirmant ainsi les efforts de redressement réalisés depuis 3 ans :

- Le secteur Fiber to yarn a enregistré un profit d'exploitation grâce à des volumes de facturation soutenus pour N.Schlumberger et SATM, à une amélioration des marges sur affaires et à une réduction du point mort de SATM,
- La Fonderie a enregistré un résultat quasi à l'équilibre qui reflète la faiblesse actuelle de la demande client,
- Monomatic a accru sa perte semestrielle : une seule commande importante a été facturée via une opération de leasing avec une marge très faible générée à ce stade commercial de l'affaire.

Une charge financière nette a constatée sur le semestre compte tenu de la remontée des taux d'intérêt.

Un moindre résultat exceptionnel a été constaté en 2024 et concerne principalement la liquidation de Pakea. Une charge de 180 K€ a été enregistrée sur le semestre et concerne l'arrêt des activités de NSC USA. Une indemnité de servitude de 635 K€ avait été enregistrée par NSC USA au 1^{er} semestre 2023.

La charge nette d'impôts est nulle compte tenu des crédits d'impôts constatés.

Un bénéfice net semestriel de 1 456 K€ a été constaté contre une perte nette de 757 K€ en 2023 ; la part du groupe, s'élève à 1 418 K€.

Situation financière consolidée à fin juin 2024

Les capitaux propres, part du groupe, s'établissent à 33 517 K€ et représentent 44% du total du bilan, proportion identique à celle constatée à fin 2023.

La trésorerie nette des dettes financières à moins d'un an s'établit à 9 203 K€ contre 473 K€ à fin 2023. Cette amélioration est liée principalement à l'amélioration de la rentabilité et à la forte diminution du besoin en fonds de roulement sur le semestre.

Perspectives 2024

Le chiffre d'affaires annuel devrait se situer autour de 75 M€ soit environ +5% par rapport à 2023. Le résultat d'exploitation de l'exercice devrait progresser à nouveau en 2024.

Situation des sociétés du secteur NSC Packaging

La liquidation judiciaire de Pakea, prononcée le 13 mars 2024, clôture le désengagement du secteur NSC Packaging.

C. Comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2024

DOCUMENTS COMPTABLES AU 30.06.2024

Sommaire

I. - Bilan consolidé.....	2
II. - Compte de résultat consolidé	3
III. - Annexe aux comptes consolidés.....	4
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	4
NOTE 2 – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS	8
NOTE 3 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	10
NOTE 4 – ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	11
NOTE 5 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	13
NOTE 6 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	14
NOTE 7 – INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL	15
NOTE 8 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	17
NOTE 9 – IMPOTS.....	17
NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITIONS	19
NOTE 11 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	21
NOTE 12 – STOCKS ET EN-COURS.....	22
NOTE 13 – REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI ET INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	22
NOTE 14 – PROVISIONS	23
NOTE 15 – ECHEANCIER DES PASSIFS	24
NOTE 16 – ECHEANCIER DES CREANCES	25
NOTE 17 – TRESORERIE ET PLACEMENTS.....	25
NOTE 18 – ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024	26
NOTE 19 – LISTE DES FILIALES ET METHODE DE CONSOLIDATION.....	27
NOTE 20 – DIVIDENDES	27
NOTE 21 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES	27

Comptes consolidés

I.- Bilan consolidé

ACTIF (en K€)	Note	30/06/2024	publié au	
			corrige	31/12/2023
			31/12/2023	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	Note 11	5 768	5 489	5 489
<i>dont écarts d'acquisitions</i>	Note 10	3 578	3 578	3 578
Immobilisations corporelles	Note 11	10 112	10 920	10 920
Immobilisations financières	Note 11	633	587	587
Titres mis en équivalence	Note 3	0	0	0
Total actifs Immobilisés		16 513	16 996	16 996
Stocks et en-cours	Note 12	30 657	28 842	28 842
Clients et comptes rattachés	Note 16	9 373	10 862	8 333
Autres créances et comptes de régularisation	Note 16	4 987	6 092	8 621
Valeurs Mobilières de placement	Note 17	6 241	6 243	6 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 17	7 641	4 080	4 080
Total actifs circulants		58 899	56 119	56 119
Total de l'actif		75 412	73 115	73 115

PASSIF (en K€)	Note	30/06/2024	publié	
			corrige	31/12/2023
			31/12/2023	31/12/2023
Capital	Note 6	7 383	7 383	7 383
Primes	Note 6	0	0	0
Réserves et résultat	Note 6	25 508	24 077	24 077
Autres	Note 6	626	561	561
Capitaux propres - part du groupe	Note 6	33 517	32 021	32 021
Intérêts minoritaires	Note 6	99	54	54
Total des capitaux propres		33 616	32 074	32 074
Provisions	Note 14	3 099	3 419	3 419
Emprunts et dettes financières	Note 15	12 303	18 069	18 069
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 15	5 962	6 906	6 906
Acomptes reçus sur commandes clients	Note 15	9 483	4 549	4 549
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 15	10 949	8 097	8 097
Total dettes		41 796	41 040	41 040
Total du passif		75 412	73 115	73 115

Une grande partie des comptes clients de SATM au 31 décembre 2023 a été consolidée dans les « Autres créances » dans le bilan intégré dans le rapport financier annuel 2023 publié le 30 avril 2024. La colonne rectificative de l'actif circulant à fin 2023 est présentée ci-dessus. Le total de l'actif au 31 décembre 2023 reste inchangé.

II. - Compte de résultat consolidé

en K€	Note	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	Note 7	33 605	30 337
Autres produits d'exploitation	Note 4	5 885	11 644
Produits d'exploitation		39 490	41 981
Achats consommés		-11 446	-16 010
Services extérieurs		-10 000	-8 666
Charges de personnel		-12 184	-12 479
Autres charges d'exploitation	Note 4	-690	-83
Impôts et taxes		-445	-391
Dotations aux amortissements et aux provisions	Note 4	-3 319	-5 562
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		1 406	-1 208
Dotations aux amts et dépréciations des EA	Note 4	0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	Note 10	1 406	-1 208
Charges et produits financiers	Note 4	-227	29
Résultat courant des sociétés intégrées		1 179	-1 180
Charges et produits exceptionnels	Note 4	274	768
Impôts sur les résultats	Note 9	3	-346
Résultat net des sociétés intégrées		1 456	-757
Résultat des activités abandonnées		0	0
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 456	-757
Dont Intérêts minoritaires		38	59
Dont Résultat net (part du groupe)		1 418	-816
Résultat dilué par action (en €)		3,40	-1,96
Résultat par action (en €)		3,40	-1,96

III. - Annexe aux comptes consolidés.

NSC Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 170, rue de la République, 68500 Guebwiller (France) et est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis le 10 janvier 2017, date du transfert depuis le marché dénommé Euronext Paris compartiment C.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de NSC Groupe et de ses filiales.

Le Groupe développe et élabore des technologies, des applications et des services pour fournir des matériels destinés à l'industrie textile, du peignage à la filature, et à l'industrie de l'emballage, ainsi que des pièces de fonderie destinées à l'industrie.

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers semestriels le 20 septembre 2024.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros et sont établis selon le référentiel 2023-02.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les comptes consolidés sont établis conformément au règlement ANC n° 2023-02 en remplacement du référentiel ANC 2020-01 qui était appliqué depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport financier ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation pour l'ensemble des sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation, à l'exception des sociétés qui sont en cours de liquidation à la date d'arrêt des comptes.

Nous rappelons ci-dessous les principes essentiels de ces normes :

1°) Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés :

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément au règlement ANC n° 2020-01. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2°) Méthodes de consolidation :

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale, les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle et les sociétés sous influence notable par mise en équivalence.

Pour les sociétés mises en équivalence, les éléments du résultat et du bilan sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers consolidés, le cas échéant. Les quotes-parts de résultat et de situation nette relative à ces entités sont déterminées sur la base des données consolidées de ces entités, de leurs filiales, coentreprises et entreprises associées.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

°) Regroupements d'entreprises :

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur d'entrée conformément aux prescriptions du règlement ANC n° 2023-02.

Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écarts d'acquisition tel que précisé au § 6) c. ci-après.

4°) Conversion des comptes et des transactions exprimés en monnaies étrangères :

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultats et flux de trésorerie convertis au taux de change moyen de la période, suivant la méthode définie du référentiel ANC n° 2023-02,

La différence de conversion résultant de l'écart entre les cours d'ouverture et de clôture est inscrite dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan.

5°) Dépenses de recherche et développement :

Conformément au règlement ANC 2014-03 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Cependant, des frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation, répondant strictement à l'ensemble des critères suivants, sont réunies :

- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence avérée d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- la capacité effective à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- le fait que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables est démontré ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- le projet est clairement identifié et les coûts s'y rapportant sont individualisés et suivis de façon fiable.

Ces frais de développement seront alors amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels utilisés en interne, la durée de vie retenue est la durée probable d'utilisation.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la commercialisation du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels immobilisés sont ceux comptabilisés pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses réalisées préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Par ailleurs, des frais de développement spécifiques clients peuvent être inclus dans les travaux en cours, à une valeur ajustée à l'état d'avancement du projet, en fonction des coûts engagés et facturables dans le cadre de commandes clients en vigueur.

6°) Immobilisations incorporelles et corporelles, écarts d'acquisition :

Conformément au règlement ANC 2014-03 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations sont comptabilisées selon la méthode par composant excluant de fait toute provision pour grosses réparations.

a) Amortissements :

- Immobilisations incorporelles : les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie estimée.
- Immobilisations corporelles : les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs

constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes:

Constructions et matériels industriels:	
Bâtiments industriels	20-30 ans
Ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3-10 ans
Bâtiments administratifs et commerciaux	20-40 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui transfère au Groupe (locataire) tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées de vie estimées et donc leurs durées d'amortissement sont significativement différentes.

b) Dépréciations :

Conformément à l'ANC 2014-03 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

c) Écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition font l'objet, à la clôture de l'exercice, d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants aux unités génératrices de trésorerie du Groupe.

Ces unités génératrices de trésorerie sont constituées par chacune des sociétés du Groupe, dans la mesure où les complémentarités stratégiques / « métiers » entre les sociétés sont réduites et que les sociétés peuvent être considérées comme le niveau le plus bas pour définir un écart d'acquisition.

La valeur recouvrable est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, augmentés d'une valeur terminale fondée sur le cash-flow libre moyen de la période considérée et réduits du besoin en fonds de roulement de début de période de projection.

Le calcul des flux de trésorerie et de la valeur terminale définissant la valeur recouvrable de chaque filiale concernée est fondé sur les horizons suivants : 5 ans pour les flux de trésorerie et 10 ans pour le cash-flow libre auquel est rattachée la valeur terminale. Tout horizon plus long accroîtrait de façon très importante les incertitudes inhérentes à une modélisation des flux futurs de trésorerie.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance appliqués aux projections des flux de trésorerie sont spécifiques à chaque société considérée dans la mesure où l'environnement sectoriel et les risques liés aux activités ne peuvent pas être globalisés.

Des tests de sensibilité aux hypothèses de calcul sont pratiqués dans le but de mieux appréhender les valeurs recouvrables.

Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les tests de dépréciation sont mis en œuvre dans le cadre de la clôture semestrielle si des indices de pertes de valeurs sont identifiés au niveau des unités génératrices de trésorerie concernées.

7°) Stocks et en-cours de production industrielle :

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au coût de revient moyen pondéré.

Le coût de revient, incluant les coûts indirects de production, est évalué sur la base d'un niveau d'activité normale.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

La valorisation des stocks et encours se fait à la plus faible des valeurs entre la valeur nette de réalisation et le coût de revient et ne subit pas l'influence d'une éventuelle sous activité.

Les stocks à écoulement lent sont dépréciés selon une méthode statistique.

8°) Titres d'autocontrôle :

Les titres d'autocontrôle et d'auto détention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres, ainsi que leur dépréciation éventuelle, sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

9°) Avantages postérieurs à l'emploi :

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe contribue à des régimes de retraites au bénéfice du personnel.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetés («Valeur actuelle probable antérieure») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation, les impacts liés aux modifications d'hypothèses actuarielles des régimes à prestations définies sont inscrits en résultat financiers, comme le prévoit le §6262 de la recommandation de l'ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis) ou les médailles du travail (gratification accordée aux salariés, notamment en France, en fonction de leur ancienneté) font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

10°) Provisions pour restructuration et coûts de restructuration :

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans la période lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture de la période par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et aux coûts de formation du personnel concerné.

11°) Impôts :

Les crédits d'impôts recherche sont comptabilisés dans la rubrique « Impôts ».

Des impôts différés sont calculés sur les différences entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée, c'est-à-dire que les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actifs sont appréciés en tenant compte de leur probabilité future d'utilisation.

12°) Revenus :

Les revenus sont constitués des ventes de marchandises, des ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des produits des redevances, des licences et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en revenus lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens.

En général, les revenus relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Les paiements partiels reçus sur contrats avant qu'ils n'aient été exécutés, sont comptabilisés en Autres dettes au passif.

Le Groupe comptabilise les provisions pour garantie, retours et assimilés sur la base des conditions contractuelles et de données statistiques issues de l'expérience passée.

13°) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Conformément à l'article 282-41 du règlement ANC 2020-01 « Tableau des flux de trésorerie », la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement. Ils figurent dans la rubrique « Variation des dettes financières nettes » du « Tableau des flux financiers » et dans la rubrique « Emprunts et dettes financières courantes » du bilan.

14°) Financement à la clientèle :

Le Groupe peut donner des garanties à des banques pour le financement des clients du Groupe. Celles-ci sont comprises dans les engagements hors bilan.

15°) Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel comprend tous les produits et charges qui ne sont pas de nature récurrente, et notamment les cessions d'immobilisations. Un détail figure en note 4 section d).

16°) Autres dettes et comptes de régularisation :

Les avances conditionnées sont incluses dans la rubrique Autres dettes et comptes de régularisation.

NOTE 2 – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises (ANC n° 2023-02) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecte la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

1°) Dépréciation des stocks :

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur l'analyse statistique des délais d'écoulement et de l'arrêt de la commercialisation de certaines lignes de produits. Des délais d'écoulement ou des dates d'arrêt de commercialisation très différents de ceux utilisés dans le calcul peuvent affecter sensiblement le résultat.

2°) Dépréciation des créances clients et des prêts :

Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrement plus faible que celui estimé ou la défaillance de clients, peuvent avoir un impact négatif sur les résultats.

Le groupe utilise ponctuellement des instruments financiers pour limiter son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de change.

3°) Frais de développement activés, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles :

Les conditions d'activation des frais de développement sont énoncées en note 1 au paragraphe 5.

Comme indiqué précédemment en note 1, il est procédé, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux écarts d'acquisition, à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

4°) Dépréciation d'actifs :

Conformément à l'article 231-11 du règlement ANC 2020-01 « Ecart d'acquisition positif », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur actuelle pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur (voir note 1 au paragraphe 6). La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La valeur actuelle repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

Des hypothèses et estimations sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, parmi lesquelles on notera notamment les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et peut conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

5°) Provision pour garantie et autres provisions pour litiges commerciaux :

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre des garanties données sur les produits du Groupe ou des pertes à terminaison. Ces provisions sont calculées à partir de données statistiques ou sur la meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont mentionnées sous la rubrique « Dotation aux amortissements et provisions ». Le montant des coûts et pénalités qui seront réellement payés peut différer des montants initialement provisionnés.

6°) Impôts différés :

Les impôts différés comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables.

Pour le groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé net résulte de la compensation des impôts différés passifs et/ou actifs entre les différentes sociétés du groupe d'intégration.

Lorsque les compensations opérées font apparaître un solde d'impôt différé net actif, NSC Groupe ne conserve à son actif que la quote-part d'impôt correspondant aux futurs bénéficiaires évalués prudemment.

7°) Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi :

Comme indiqué en note 1 au paragraphe 9, le Groupe contribue à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. Pour ces derniers, l'ensemble des engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, la rentabilité des placements dédiés à ces régimes, des augmentations de salaires futures, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité, ainsi que l'âge probable de départ à la retraite. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 13 du présent document.

8°) Reconnaissance des revenus :

Comme indiqué en note 1 au paragraphe 06, les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété du bien.

NOTE 3 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a fait l'objet d'aucun changement depuis le début de l'exercice à l'exception de la clôture de la liquidation de Pakea qui a été prononcée le 13 mars 2024 ; cette filiale était déconsolidée depuis fin 2020 et ses actifs intégralement dépréciés. Un dividende de liquidation de 0,13 M€ a été reçu et constaté sur le semestre.

Les principaux faits marquants intervenus sur le semestre sont les suivants :

- **Génération d'un profit d'exploitation sur le semestre :**
 - Pour la première fois depuis 2018, le groupe a généré au 1^{er} semestre un profit d'exploitation de 1,4 M€ grâce au secteur Fiber to yarn, et plus particulièrement :
 - A des carnets de commandes bien garnis en début d'exercice et à l'absence de retard d'expédition des principales commandes de machines sur le semestre,
 - au redressement de la rentabilité de N.Schlumberger,
 - aux économies et aux efforts de rationalisation engagés chez SATM. L'établissement d'Imola a été fermé en juin 2024 et la gestion des pièces de rechanges Cognetex est maintenant intégralement réalisée à Novara,
 - La marge brute d'autofinancement du semestre a ainsi triplé vs. le 1^{er} semestre 2023 pour s'établir à 2,1 M€,
- **Réduction significative du besoin en fonds de roulement sur le semestre :**
 - Une réduction de 7,5 M€ du besoin en fonds de roulement brut a été enregistrée au 1^{er} semestre. Cette réduction, qui était attendue après la forte hausse constatée en 2023, provient principalement d'un accroissement des acomptes reçus pour 4,9 M€ et d'une réduction des produits constatés d'avance sur machines en attente de facturation pour 3,2 M€,
 - La réduction du BFR a permis de diminuer significativement le recours aux préfinancements sur commandes passé de 4,3 M€ à fin décembre 2023 à 0,44 M€ à fin juin 2024,
 - Le désendettement bancaire moyen-terme s'est poursuivi avec une baisse des encours de 1,54 M€ sur le semestre.
- **Arrêt des activités de NSC USA :**
 - L'installation à Fort Mill en 2021 d'une ligne d'essais textiles n'a pas permis de générer de ventes de machines auprès de fabricants de textiles techniques en Amérique du nord.
 - En l'absence de nouveaux relais de croissance, l'arrêt des activités a été programmé à fin juillet avec un départ des quatre collaborateurs de la filiale. La vente des pièces de rechange sera réalisée depuis l'Europe à compter de mi-juillet.
- **Normalisation des conditions d'achats :**
 - La disponibilité des approvisionnements est à nouveau satisfaisante et les prix d'achats des matières et composants sont maintenant stabilisés.

NOTE 4 – Analyse de certains postes du compte de résultat

a) Autres produits et autres charges d'exploitation :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
- Production immobilisée	14	10
- Frais de développement immobilisés	283	124
- Subventions d'exploitation	84	77
- Transferts de charges	65	64
- Production stockée	2 427	6 798
- Reprises de provisions pour dépr. des stocks	882	3 095
- Reprises de provisions sur autres actifs circulants	716	39
- Reprises de provisions sur immobilisations	0	0
- Reprises de provisions sur risques & charges	1 181	1 234
- Autres produits	233	204
Autres produits d'exploitation :	5 885	11 644
- Jetons de présence	-100	-50
- Autres charges	-590	-33
Autres charges d'exploitation :	-690	-83

b) Dotations aux amortissements et provisions :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	-1 233	-1 525
- Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
- Dotations aux provisions sur actifs circulants	-189	-2
- Dotations aux provisions sur stocks	-1 215	-3 321
- Dotations aux provisions pour risques & charges	-682	-714
Total dotations	-3 319	-5 562

c) Résultat Financier :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
- Revenus de créances commerciales	81	33
- Escomptes obtenus	7	15
- Différences positives de change	7	16
- Autres produits financiers	50	14
- Reprises prov. risques et charges financières	8	122
Total produits Financiers	153	200
- Intérêts & charges financières	-360	-145
- Différences négatives de change	-19	-26
- Dotations prov. sur actifs de trésorerie	-1	0
Total Charges Financières	-380	-171
Résultat financier	-227	29

d) Résultat Exceptionnel :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
- Prix de vente des immo. incorporelles cédées	0	0
- Prix de vente des immo. corporelles cédées	22	11
- Quote-part des subventions créditée au résultat	62	0
- Reprises de provisions	0	0
- Liquidation Pakea - reprise de dépr. sur titres	16 731	0
- Autres produits exceptionnels	371	757
Total produits exceptionnels	17 186	768
- V.N.C. des immo. incorporelles cédées	0	0
- V.N.C. des immo. corporelles cédées	-1	0
- V.N.C. des immo. financières cédées	0	0
- Dotations aux provisions arrêt activité NSC USA	-180	0
- Liquidation Pakea - sortie des titres	-16 731	0
- Autres charges exceptionnelles	0	0
Total Charges exceptionnelles	-16 912	0
Résultat exceptionnel	274	768

- La sortie de Pakea du périmètre de consolidation n'a généré aucun impact financier.
- L'arrêt des activités de NSC USA a entraîné la constitution d'une provision de 180 K€ principalement au titre des indemnités à verser aux salariés.
- Une indemnité de servitude de 635 K€ a été reçue au 1^e semestre 2023 par NSC USA pour le passage d'une ligne électrique en limite de propriété.

NOTE 5 – Tableau des flux de trésorerie

en K€	Note	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net		1 456	-757
Dotations aux amortissements et provisions		3 500	5 562
Reprises de provisions		-2 786	-4 489
Incidence de la variation des impôts différés	Note 9	26	412
Résultat de cessions		-83	-11
Incidence des sociétés sorties du périmètre		0	0
Marge brute d'autofinancement après impôts		2 113	716
Variation des stocks	Note 12	-2 156	-7 543
Variation des créances d'exploitation	Note 16	2 798	5 209
Variation des dettes d'exploitation	Note 15	6 842	-2 177
Variation du besoin en fonds de roulement		7 485	-4 511
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE		9 598	-3 795
Incorporelles	Note 11	-366	-147
Corporelles	Note 11	-310	-369
Financières	Note 11	235	-2
Opérations d'investissement, sauf titres de participation		-442	-518
Incorporelles et corporelles	Note 11	84	11
Financières	Note 11	0	0
Produits de cession des actifs, sauf titres de participation		84	11
Incidence des variations de périmètre		0	0
Acquisitions/Cessions de titres de filiales	Note 11	0	0
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS		-357	-507
Autres variations financières nettes	Note 6	65	-44
Augmentations d'emprunts	Note 15	61	475
Diminutions d'Emprunts	Note 15	-5 827	-2 066
Dividendes versés aux actionnaires		0	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		0	0
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX FINANCEMENTS		-5 700	-1 635
Incidence des variations de change		19	-109
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		3 559	-6 045
TRESORERIE A L'OUVERTURE		10 323	18 789
TRESORERIE A LA CLOTURE		13 882	12 743
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE AU BILAN		13 882	12 743
Trésorerie		7 641	4 868
Valeur Mobilières de placement		6 241	7 875
Dépréciation des valeurs Mobilières de Placements		0	0

NOTE 6 – Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Autres fonds propres	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2022	7 383	18 937	1 843	512	0	700	29 374	254	29 629
Résultat net (part du groupe)			2 702				2 702	88	2 790
Affectation du résultat N-1		1 843	-1 843				0	0	0
Reclassement							0	0	0
Variation de périmètre							0	0	0
Ecart de conversion				83			83	-161	-78
Sortie de périmètre							0	0	0
Titres auto-détenus							0	0	0
Subvention d'investissements						-139	-139	0	-139
Distribution de dividende (note 20)							0	-127	-127
Situation au 31 décembre 2023	7 383	20 780	2 702	595	0	561	32 021	54	32 074
Résultat net (part du groupe)			1 418				1 418	38	1 456
Affectation du résultat N-1		2 702	-2 702				0	0	0
Reclassement							0	0	0
Variation de périmètre							0	0	0
Ecart de conversion				13			13	7	20
Sortie de périmètre							0	0	0
Titres auto-détenus							0	0	0
Subvention d'investissements						65	65	0	65
Distribution de dividende (note 20)							0	0	0
Situation au 30 juin 2024	7 383	23 482	1 418	608	0	626	33 517	99	33 616

NOTE 7 – INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Les filiales du Groupe sont regroupées dans les secteurs d'activité présentés ci-après :

- Les sociétés du secteur NSC Fiber to Yarn développent et élaborent des technologies, des applications et des services pour fournir des matériels destinés à l'industrie du peignage à la filature,
- La filiale Fonderie Schlumberger, unique société du secteur Fonderie, produit et commercialise des pièces de fonderie destinés à l'industrie,
- La filiale Monomatic développe et construit des dérouleurs et des enrouleurs non-stop pour des produits tels que papiers, cartons, films, aluminium et complexes.
- Le secteur « Autres » inclut les activités commerciales de NSC USA qui intervient principalement en support des sociétés du secteur Fiber to yarn, la mise à disposition par NSC Groupe des immeubles ainsi que la holding regroupant les services centraux du groupe. Aucune de ces activités ne répond à des critères de nature ou de taille suffisants pour être présentée comme un secteur indépendant.

Toutes les relations commerciales inter secteurs sont établies sur la base de prix de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation est prépondérant.

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes de produits finis.

Les chiffres présentés ci-après pour le résultat d'exploitation avant incidence des écarts d'acquisition et le résultat net par secteur opérationnel sont issus des données des différentes filiales provenant du reporting interne et partiellement consolidées. La colonne « rapprochement » permet de mettre ces données en cohérence avec celles consolidées car les écritures de consolidation (élimination des flux Interco, dividendes internes, retraitement des crédits-baux, impôts différés, ...) ne sont pas intégrées dans le reporting interne.

Le rapprochement pour le chiffre d'affaires est constitué par des éliminations de transactions inter compagnies. Les produits inter secteurs sont non-significatifs.

Présentation des résultats par secteur opérationnel :

Au 30/06/2024

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Rapprochement	Total
Chiffre d'affaires	26 566	2 415	4 571	2 132	-2 079	33 605
Résultat d'exploitation	1 747	-530	-71	-80	341	1 406
Résultat net	1 718	-435	-29	5 687	-5 487	1 456
Actifs Immobilisés au 31 décembre	10 913	903	1 243	3 455	0	16 513

Au 30/06/2023

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Rapprochement	Total
Chiffre d'affaires	23 712	2 748	5 310	1 846	-3 279	30 337
Résultat d'exploitation	-1 490	-192	778	-722	418	-1 208
Résultat net	-1 183	-117	682	-108	-32	-757
Actifs Immobilisés au 30 juin	11 875	872	1 389	3 607	0	17 744

% N vs. N-1

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Rapprochement	Total
Chiffre d'affaires	12%	-12%	-14%	15%	-37%	11%
Résultat d'exploitation	217%	-176%	-109%	89%	-19%	216%
Résultat net	-245%	272%	-104%	-5354%	17105%	-292%
Total actifs Immobilisés	-8%	3%	-10%	-4%	-	-7%

1°) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires s'est accru de 11% par rapport à S1 2023 compte tenu des variations suivantes:

- Une hausse de 12% du chiffre d'affaires de Fiber to yarn ; la facturation des commandes en carnet n'a subi aucun retard chez N.Schlumberger et chez SATM,
- Un repli de 14% du chiffre d'affaires de Fonderie Schlumberger ; le ralentissement des entrées de commandes constaté depuis le 2^e semestre 2023 s'est poursuivi sur ce semestre,
- Une baisse de 12% du chiffre d'affaires de Monomatic : Un seul projet conséquent a été facturé sur le semestre écoulé,
- Le chiffre d'affaires « Autres » a bénéficié pour NSC USA d'un report de livraison d'une machine initialement prévue en décembre 2023.

2°) Résultat d'exploitation avant incidence des dépréciations sur écarts d'acquisition :

Le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre, qui était négatif depuis 2019, est positif à 1 406 K€ et confirme les efforts de redressement réalisés depuis 3 ans :

- Un profit d'exploitation représentant 6,6% du chiffre d'affaires a été enregistré par le secteur Fiber to yarn grâce notamment à :
 - à des volumes de facturation de machines soutenus pour N.Schlumberger et SATM grâce aux carnets de début d'année,
 - une remontée des marges sur affaires et à une réduction du point mort qui ont permis à SATM d'enregistrer un profit d'exploitation,
 - un report de facturation par N.Schlumberger sur le 1^e trimestre du solde d'une importante commande turque qui restait en carnet de commande à fin 2023.
- Une perte de 71 K€ a été enregistrée par la Fonderie compte tenu de la faiblesse de la demande client,
- Une perte conséquente de 508 K€ a été constatée par Monomatic. Une seule commande importante a été facturée via une opération de leasing avec une marge très faible à ce stade commercial de l'affaire,
- La réduction significative de la perte du secteur « Autres » reflète :
 - la marge facturée par NSC USA sur la commande reportée en facturation au 1^{er} trimestre,
 - une réduction de 80% de la dotation aux amortissements d'un mali technique affecté aux immeubles lié à la fusion en 2017 de NSC Florival avec NSC Groupe. Cet amortissement, annulé en consolidation via la colonne « rapprochement », sera terminé à fin 2024,
- La colonne « Rapprochement » intègre l'annulation de l'amortissement du mali technique lié à la fusion de NSC Florival avec NSC Groupe intervenue en 2017, l'écart entre loyers de crédits-baux annulés en consolidation et remplacés par des dotations aux amortissements et l'élimination des marges sur stock intercompagnie au 30 juin. Ces ajustements sont constatés tous les semestres.

3°) Résultat net de l'ensemble consolidé :

Compte tenu de la forte amélioration du résultat d'exploitation, un bénéfice net de 1 456 K€ a été constaté sur le semestre contre une perte de 757 K€ sur S1 2023. Les autres variations du compte de résultat sont les suivantes :

- La constatation d'une charge financière nette de 229 K€ contre un produit net de 29 K€ en 2023. L'augmentation des taux d'intérêts a accru la charge du semestre de 215 K€,
- Un moindre résultat exceptionnel en 2024 constitué principalement d'un dividende reçu du liquidateur et d'ajustements concernant la liquidation de Pakea. Une indemnité de servitude de 635 K€ avait été reçue par NSC USA au 1^e semestre 2023,
- Une absence de charge nette d'impôts en 2024 grâce aux crédits d'impôts constatés et à une régularisation positive de 46 K€ chez SATM. La charge nette d'impôt constatée sur S1 2023 était liée à la mise à jour de l'activation des impôts différés et à une régularisation de charge chez Seydel au titre de 2022.

NOTE 8 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu des activités de développement engagées et confirmées à la fin de l'exercice :

- un montant de 386 K€ a été activé en immobilisations incorporelles sur l'exercice chez N.Schlumberger et concerne les projets existants,

Un projet achevé chez SATM a fait l'objet de 30 K€ d'amortissement sur l'exercice.

NOTE 9 – IMPOTS

Une convention d'intégration fiscale lie la société mère NSC Groupe à ses filiales françaises détenues à plus de 95%. Il s'agit des sociétés Fonderie Schlumberger, Monomatic et N.Schlumberger. Au 30 juin 2024, aucune économie d'impôt n'a été constatée à ce titre.

1°) Analyse de la charge d'impôt :

en K€	30/06/2024	30/06/2023
Impôts courants		
- Impôts exigibles	-117	-77
- Crédit d'impôts	146	142
Impôts différés		
- Produits ou charges d'impôts différés (sociétés intégrées fiscalement)	-8	-412
- Produits ou charges d'impôts différés (hors intégration fiscale)	-18	0
Total	3	-346

Les charges ou produits d'impôts sont constatés au compte de résultat sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés retenu est celui en vigueur pour l'exercice considéré. Les taux d'impôts retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux applicables lors de l'utilisation des reports déficitaires.

2°) Impôts différés inscrits au bilan :

Les impôts différés actif (IDA) du groupe d'intégration fiscale constitué par NSC Groupe ont été provisionnés après imputation des impôts différés passif (IDP) afin de ne conserver que la part estimée récupérable dans un délai raisonnable. Le total des IDA activables sur déficits à fin juin 2024 a été diminué de 112 K€ par l'imputation sur les résultats de l'exercice des déficits reportables.

Une charge a été constatée sur le semestre par le groupe des sociétés françaises à hauteur de 8 K€ et une autre charge par SATM à hauteur de 16 K€.

Hors groupe d'intégration fiscale, les IDA nets ont été dépréciés en totalité.

en K€	30/06/2024	31/12/2023
Groupe d'intégration fiscale NSC Groupe :		
IDA sur déficits	11 288	11 400
Autres IDA	1 069	1 101
Autres IDP	-302	-375
Dépréciation d'IDA	-10 488	-10 551
Solde IDA	1 567	1 575
Solde IDP	0	0
Hors groupe d'intégration fiscale :		
Sociétés en situation d'IDA nets		
IDA sur déficits	104	91
Autres IDA	668	680
Dépréciation d'IDA	-226	-207
Solde IDA	546	564
Sociétés en situation d>IDP nets		
Autres IDP	0	0
Total IDA capitalisés au bilan	2 113	2 139

3°) Réconciliation entre la charge d'impôts totale et la charge d'impôts théorique :

en K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat courant	1 179	-1 180
Impôt théorique au taux national mentionné ci-dessous	-22	272
taux national applicable	25,00%	25,00%
Imputation des déficits antérieurs	22	0
Déficit reportable de l'exercice	0	-272
Crédits d'impôts	146	142
Variation d'impôts différés	-26	-412
Impôt sur sociétés françaises	-56	0
Impôt sur filiales étrangères	-61	-77

La charge de 61 K€ sur les filiales étrangères concerne SATM et Seydel.

NOTE 10 Ecart d'acquisitions

en K€	Valeur comptable nette au 31/12/2023	Augmentation	Sortie du périmètre	Dépréciations 2024	Valeur comptable nette 30/06/2024
SATM	2 783	0	0	0	2 783
N.SCHLUMBERGER	795		0	0	795
CMT	0	0	0	0	0
NSC Fiber to Yarn	3 578		0	0	3 578
SCI FLORIMMO	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	3 578	0	0	0	3 578

Il existait à l'actif consolidé en début d'exercice trois écarts d'acquisition concernant le secteur Fiber to yarn, ceux relatifs à CMT+SATM ayant déjà fait l'objet d'une dépréciation à fin 2022 à hauteur de 696 K€ :

- Le 1^{er} relatif à Euroschor, qui a été absorbée par N.Schlumberger, pour 795 K€ suite à la mise en intégration globale de Fiber to Yarn à compter du 16 mars 2015,
- Le 2^e lié à l'acquisition de CMT le 16 décembre 2019 par N.Schlumberger, pour 2 052 K€,
- Le 3^e concerne SATM dont l'achat des 30% par N.Schlumberger le 27 juillet 2020 a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition à hauteur de 1 428 K€ à fin 2020.

La valorisation de ces écarts d'acquisition se fonde sur des taux d'actualisation pondérés entre le coût des fonds propres et le coût de la dette après impôts pour chaque filiale.

Compte tenu de la fusion de CMT avec SATM, intervenue en août 2021, une seule évaluation globale de ces deux écarts d'acquisition est réalisée depuis l'arrêté des comptes annuels 2021.

Il n'a pas été procédé au 30 juin 2024 à des tests d'évaluation sachant que la situation de marché actuelle n'a pas révélé d'indices potentiels de perte de valeur.

Pour mémoire, une variation de 1% des principales hypothèses retenues à fin 2023 pourrait entraîner une variation de la valeur recouvrable comme suit :

- Concernant N.Schlumberger ex. Euroschor :

Variation des principales hypothèses (pour toute la période future à compter de 2023) :	Taux retenu	impact sur la valeur recouvrable	
		si variation de	impact de
Taux d'actualisation	9,9%	1,0%	-1 733
Variation du CA %	3,0%	1,0%	755
% de Marge brut moyen	28,1%	1,0%	2 573

- Concernant SATM + CMT :

Variation des principales hypothèses (pour toute la période future à compter de 2023) :	Taux retenu	impact sur la valeur recouvrable	
		si variation de	impact de
Taux d'actualisation	5,5%	1,0%	-1 724
Variation du CA %	-3,9%	1,0%	334
% de Marge brut moyen	11,5%	1,0%	800

NOTE 11 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

1°) Valeurs brutes :

en K€	Ecart d'acqui- sitions	Immo. Incorpo- relles	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalence	Total
Valeurs brutes au 31/12/2023	4 796	8 976	56 811	17 621	0	88 204
Acquisitions ou transferts	0	576	460	59	0	1 096
Cessions ou diminutions	0	-210	-150	-17 033	0	-17 393
Variations de périmètre	0		0	0	0	0
Variations de change	0	0	56	0	0	56
Valeurs brutes au 30/06/2024	4 796	9 342	57 177	647	0	71 962

2°) Amortissements et pertes de valeurs :

en K€	Ecart d'acquisition s	Immo. incorporelle s	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalence	Total
Amortissements et pertes de valeurs au 31/12/2023	1 218	7 065	45 950	17 041	0	71 273
Dotations ou transferts	0	264	1 069	7	0	1 340
Correction des valeurs présentées antérieurement		0	46			46
Cessions ou diminutions	0	-100	0	-17 033	0	-17 133
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Variations de change	0	0	-76	0	0	-76
Amortissement et pertes de valeurs au 30/06/2024	1 218	7 230	46 988	14	0	55 449

3°) Valeurs nettes :

en K€	Ecart d'acquisition s	Immo. incorporelle s	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalence	Total
Valeurs nettes au 31/12/2023	3 578	1 911	10 927	580	0	16 996
Valeurs nettes au 30/06/2024	3 578	2 113	10 190	633	0	16 513

Biens pris en crédit-bail intégrés dans les tableaux présentés ci-dessus :

en K€	Ecart d'acquisition s	Immo. incorporelle s	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalence	Total
Valeurs brutes au 31/12/2023			8 873			8 873
Augmentations de l'exercice			0			0
Amortissement et pertes de valeurs au 30/06/2024			-5 082			-5 082
Valeurs nettes au 30/06/2024			3 791			3 791

Les diminutions concernant les immobilisations financières correspondent à la sortie des titres de Pakea dont la liquidation est intervenue le 13 mars 2024.

NOTE 12 – STOCKS ET EN-COURS

en K€	30/06/2024	31/12/2023
Matières premières et marchandises	13 496	14 335
Encours de production	5 129	4 724
Produits finis	16 904	14 314
Total brut	35 528	33 372
Dépréciations	-4 872	-4 531
Total net	30 657	28 842

Les dotations et reprises de dépréciations sont constatées dans la rubrique « Dotations aux amortissements et aux provisions » du compte de résultat.

L'augmentation des stocks des encours de production constatée à fin juin est principalement liée aux affaires à livrer par N.Schlumberger au 2^e semestre.

NOTE 13 – Régimes postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de carrière

Régimes de base : Le Groupe contribue principalement à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes sociaux concernés. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies et l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Au-delà des régimes de base, les régimes existants peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas partiellement couverts par des placements dédiés (contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Régimes à cotisations définies : Les prestations dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. Comme pour les régimes de base, l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies : La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode « valeur actuelle probable antérieure », représentant le passif social à la date de la clôture de la période (PBO).

Les calculs sont réalisés avec les principales hypothèses suivantes, arrêtées à fin 2023, inchangées :

- Taux moyen d'évolution des salaires : 2,5% à fin 2023 contre 2,3% à fin 2022,
- Taux moyen d'actualisation : 3,28% à fin 2023 contre 1,51% à fin 2022,
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres, inchangé, et 64 ans pour les non cadres soit un report de 2 ans suite à la réforme du régime des retraites en France.

Depuis fin 2020, ce passif social n'est plus couvert par des fonds dédiés versés auprès d'assureurs. A fin juin 2024, le Groupe a provisionné au passif 1 455 K€ pour les sociétés françaises afin de couvrir les indemnités de fin de carrière. Les engagements totaux avec les autres filiales s'élèvent à 1 671 K€ à cette même date, comme indiqué ci-après.

La baisse de 140 K€ de ces passifs sociaux est principalement liée aux départs intervenus sur le semestre, aucune hypothèse principale n'ayant été modifiée à fin juin 2024.

en K€	31/12/2023	augmen- -tation	dimi- -nution	30/06/2024
Engagement en fin de période	1 811	41	-181	1 671
Fonds	0	0	0	0
Provision au bilan	1 811	41	-181	1 671

NOTE 14 – PROVISIONS

Concernant les provisions constituées pour indemnités de fin de carrière, se référer à la note 13.

en K€	A fin 2023	Augment. exercice	dimin. ou reprises		Variation périmètre	Ecart de Change	A fin 06 24
			utilisées	non util.			
Pour risques de garantie aux clients	721	314	-350	-90	0	0	594
Pour risques de pertes	0	0	0	0	0	0	0
Pour risques divers	238	185	-29	0	4	1	399
Total provisions pour risques	959	499	-380	-90	4	1	994
Pour charges techniques	538	309	-530	0	0	0	317
Litiges fiscaux	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges diverses	112	13	0	-8	0	0	117
Pour charges de restructuration	0	0	0	0	0	0	0
Pour charges de fin de carrière	1 811	41	-181	0	0	0	1 671
Total provisions pour charges	2 460	363	-710	-8	0	0	2 105
Total provisions pour risques et charges	3 419	862	-1 090	-98	4	1	3 099
Impôt différé passif	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS	3 419	862	-1 090	-98	4	1	3 099

NOTE 15 – ECHEANCIER DES PASSIFS

en K€	30/06/2024				31/12/2023			
	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0			0	0			0
Emprunts auprès d'établissements de crédits	3 313	5 519	0	8 832	4 863	5 814	0	10 677
Emprunts et dettes financières diverses	8	551		559	7	538		545
Crédits-baux	619	1 554	0	2 173	721	1 867	0	2 588
Concours bancaires et mobilisation créances	740			740	4 259			4 259
Emprunts et dettes financières	4 679	7 624	0	12 303	9 851	8 218	0	18 069
Dettes fournisseurs	5 962			5 962	6 906			6 906
Dettes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5 962	0	0	5 962	6 906	0	0	6 906
Avances et acomptes reçus	9 483			9 483	4 549			4 549
Dettes fiscales et sociales	6 054			6 054	6 077			6 077
Autres dettes	1 417			1 417	1 622			1 622
Impôts courants	42			42	198			198
Produits constatés d'avance	3 436			3 436	200			200
Autres dettes et comptes de régul.	10 949	0	0	10 949	12 646	0	0	8 097
TOTAL DETTES	31 073	7 624	0	38 697	33 951	8 218	0	37 621

Le total des emprunts au 30 juin 2024 est principalement constitué :

- En France, auprès d'établissements français :
 - du solde de 885 K€ d'un emprunt souscrit en novembre 2019 pour l'acquisition de CMT,

- du solde de 1 083 K€ sur 2 emprunts souscrits en février et avril 2020 auprès de Bpifrance,
- du solde de 1 655 K€ sur trois prêts garantis par l'Etat (PGE) d'un montant unitaire de 1 000 K€ accordés en août et en septembre 2020 par les 3 banques du pool bancaire de la société,
- du solde de 2 497 K€ sur trois autres prêts garantis par l'Etat (PGE) d'un montant unitaire de 1 000 K€ accordés en septembre 2022 par les 3 banques du pool bancaire de la société,
- du solde de 663 K€ sur un prêt de l'Etat octroyé par Bpifrance de 1 000 K€ accordé en septembre 2022 en complément des 3 prêts mentionnés ci-avant,
- de crédits-baux concernant du matériel de production et un bâtiment administratif chez N.Schlumberger pour respectivement 295 K€ et 843 K€,
- d'un crédit-bail chez SCI Florimmo sur un local loué à Guebwiller à hauteur de 965 K€,
- En Italie, auprès de banques de la péninsule :
 - pour SATM : de 4 emprunts moyen-terme pour 875 K€ dont un contracté début 2023 à hauteur de 500 K€,

Ces emprunts sont tous effectués en euros et réalisés pour une large partie à taux fixe, notamment les prêts garantis par l'Etat.

Par ailleurs, les concours bancaires mobilisés sont en forte réduction au 30 juin 2024 :

- En France, pour 242 K€ auprès d'établissements français pour des découverts bancaires portés principalement par NSC Groupe. 1871 K€ étaient mobilisés à fin 2023,
- En Italie, auprès d'établissements italiens, de découverts bancaires portés par SATM pour 498 K€ adossés à des commandes export et en nette diminution par rapport à l'encours de 2 341 K€ de fin 2023.

Cette baisse des concours bancaires est liée à la résorption du pic de BFR constaté à fin 2023.

NOTE 16 – ECHEANCIER DES CREANCES

en K€	30/06/2024						31/12/2023					
	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total brut	Dépréciation	Total Net	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total brut	Dépréciation	Total Net
Clients et comptes rattachés	9 896			9 896	-523	9 373	11 615			11 615	-753	10 862
Clients et cptes rattachés	9 896	0	0	9 896	-523	9 373	11 615	0	0	11 615	-753	10 862
Avces et acptes versés	601			601	0	601	441			441	0	441
Autres créances	1 198			1 198	-33	1 165	2 603			2 603	-33	2 569
Cptes courants débiteurs	0			0	0	0	1			1	0	1
Impôts	496			496	0	496	540			540	0	540
Charges constatées d'avance	612			612	0	612	402			402	0	402
Impôts différés - Actif	472	1 667	10 687	12 826	-10 714	2 113	472	1 667	10 758	12 897	-10 758	2 139
Autres créances	3 379	1 667	10 687	15 734	-10 747	4 987	4 458	1 667	10 758	16 883	-10 791	6 092
Total	13 275	1 667	10 687	25 629	-11 270	14 360	16 073	1 667	10 758	28 498	-11 544	16 954

NOTE 17 – TRESORERIE ET PLACEMENTS

en K€	30/06/2024	31/12/2023
Comptes courants	7 641	4 080
Placements:		
Comptes à terme	0	2
Contrats de capitalisation	6 241	6 241
Fonds obligataires	0	0
Fonds à orientation monétaire	0	0
Comptes de dépôt	0	0
Total en K€	13 882	10 323

Les contrats de capitalisation sont composés pour moitié de fonds constitués en Euro et pour le solde de fonds monétaires et obligataires.

NOTE 18 – ENGAGEMENTS AU TITRE D’OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2024

en K€	Total	Montant provision.	Montant assuré
Engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi	1 671	1 671	0

en K€	Total		dont envers un dirigeant	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Avals, cautions, garanties	919	0	0	0
Hypothèques, nantissements et autres sûretés réelles	885	0	0	0
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	0	0	0	0
Engagements d'achats	0	240	0	0
Autres engagements financiers	2 460	0	0	0
Engagements financiers	4 265	240	0	0

Dettes garanties par une sûreté réelle	Montant Garanti	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des immobilisations		
			Incorp.	Corporelles	Financières
Dettes financières > à 1 an	584	0	0	0	0
Dettes financières < à 1 an	301	0	0	0	0
Dettes d'exploitation > à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes d'exploitation < à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes diverses > à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes diverses < à 1 an	0	0	0	0	0

Les avals, cautions et garanties donnés comprennent :

- une garantie donnée par NSC Groupe sur un crédit-bail immobilier accordé par Alsabail à la SCI Florimmo pour 919 K€,

Les hypothèques, nantissement et autres sûretés donnés comprennent :

- un nantissement partiel d'un contrat de capitalisation à hauteur de 885 K€ en garantie d'un emprunt bancaire contracté fin 2019 afin de financer l'acquisition de CMT,

Les autres engagements financiers comprennent :

- une lettre de confort de 2 460 K€ donnée à une banque italienne en garantie des lignes de découvert accordées à SATM.

NOTE 19 – LISTE DES FILIALES ET METHODE DE CONSOLIDATION

Société	Pays	% de contrôle	Méthode de consolidation	Type	Secteur opérationnel
NSC Groupe	France	100%	Mère		Autres
N.Schlumberger	France	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Seydel	Allemagne	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Billion Tact Holdings (BTH)	Hong Kong	60%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Zhangjiagang Lucky Tide Global Trading Co (ZLTGT)	Chine	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Sant'Andrea Textile Machines	Italie	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Fonderie Schlumberger	France	100%	Globale	Filiale	Fonderie
Monomatic	France	100%	Globale	Filiale	Autres
NSC USA	Etats-Unis	100%	Globale	Filiale	Autres
Servitex (1)	Uruguay	100%	Globale	Filiale	Autres
SCI Florimmo	France	89%	Proportionnelle	Filiale	Autres

(1) en cours de liquidation

NOTE 20 – DIVIDENDES

L'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 23 mai dernier a décidé de ne verser aucun dividende au titre de l'exercice 2023.

NOTE 21 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES

A la date d'arrêté des comptes, le groupe disposait de liquidités suffisantes pour assurer la continuité de son exploitation.

Suite à l'arrêt d'activité de NSC USA, le Conseil d'administration a décidé de mettre en vente le site de Fort Mill détenu en pleine propriété; la vente devrait être réalisée au 1^{er} trimestre 2025.

Aucun autre évènement particulier n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes semestriels.